

**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

---

**DES CAPSULES VIDÉOS POUR CONNAÎTRE SES DROITS COMME LOCATAIRES**

---

Lanaudière, le 23 juin 2021-Action-Logement Lanaudière est fier d'annoncer la diffusion de 7 nouvelles capsules vidéos sur youtube et son site internet concernant les droits des locataires.

Ce projet a pu être réalisé grâce au fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC), administré par Centraide Lanaudière et financé par le gouvernement du Canada, qui a permis l'embauche de Marion Duval, responsable de la réalisation de ces capsules vidéos.

Les thématiques abordées lors de ces capsules sont :

Les démarches possibles pour régler un conflit qui concerne le logement;

Les démarches possibles en situation d'insalubrité du logement;

Les démarches possibles en situation de harcèlement,

Faire une mise en demeure;

Faire une demande au Tribunal administratif du logement;

Se préparer pour une audience au Tribunal administratif du logement;

Les démarches pour mettre fin à son bail légalement.

Ces capsules vidéos ont été effectuées à partir d'outils-documents qui avaient déjà été réalisés par deux employés de l'organisme, Denis Courtemanche et Amélie Pelland, qui étaient déjà disponibles sur le site internet de l'organisme. Les capsules vidéos sont un autre outil pour faciliter la compréhension des locataires des démarches possibles pour faire valoir leurs droits.

Site internet : [www.logementlanaudiere.org](http://www.logementlanaudiere.org)

Pour information :

Amélie Pelland

[action-logementlanaudiere@live.ca](mailto:action-logementlanaudiere@live.ca)

450-394-1778 poste 2